Nom de l'initiateur :

01 01 2023étant

rappeléque la SCPI ne présente pas de garantie en capital

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard d'un hor d'investissement à long terme et de l'acceptation des risques spécifiques à un investissement immobilier

et rapportannuel)